PAROISSE NOTRE-DAME DE L'OUSSE

PONTACQ - LABATMALE - BARZUN - SAINT-VINCENT

ANNONCES

SEMAINE DU 8 NOVEMBRE AU 15 NOVEMBRE 2026

32e Dimanche du Temps Ordinaire - Année A

Dimanche 8 novembre 2026

9h, Messe, Église saint Sébastien – **Labatmale**
9h30, Adoration et confessions, Église saint Laurent - **Pontacq**
10h30, Messe, Église saint Laurent – **Pontacq**, *Neuvaine : Jean COURRÈGES ; Pierre-Raphaël PÉLAT ; Marie-Paule BOUGAUD ; Michel BOUGAUD ; Gérard RAULT*
18h, Messe, Église saint Laurent – **Pontacq**

Mardi 10 novembre 2026 - Saint Léon le Grand

9h, Messe, Église saint Laurent – **Pontacq**
15h, Messe, Chapelle de Saint Frai – **Pontacq**

Mercredi 11 novembre 2026 - Saint Martin - Armistice 1918

10h30, Messe, Église saint Laurent – Pontacq ;
11h45, Dépôt de gerbe - Monument aux morts
12h, Vin d'honneur - parc du Moulin d'Estibayres ou à la Salle de la Mairie *(en fonction du temps)*
18h, Chapelet, Église saint Laurent – Pontacq

Jeudi 12 novembre 2026 - Saint Josaphat

9h, Messe, Église saint Laurent – **Pontacq**

Vendredi 13 novembre 2026 - De la Férie

9h, Messe, Église saint Laurent – **Pontacq**
15h, Messe, Chapelle de Saint Frai – **Pontacq**

Samedi 14 novembre 2026 - Mémoire de la Vierge Marie

9h, Messe, Église saint Laurent – **Pontacq**

33e Dimanche du Temps Ordinaire - Année A

Dimanche 15 novembre 2026

9h30, Adoration et confessions, Église saint Laurent - **Pontacq**
10h30, Messe, Église saint Laurent – **Pontacq**, *Neuvaine : Georges ADAU;*
18h, Messe, Église saint Laurent – **Pontacq**

Tous les dimanches à 13h et à 23h **EN QUÊTE D'ESPRIT** sur CNEWS
L'actualité d'un point de vue spirituel
Dimanche 8 novembre : **« Carlos Acutis, la sainteté des jeunes »**

« École : on a trompé les familles »

Manifestations. Les réponses du gouvernement ne résoudront pas la crise, estime Michel Valadier. Dans *École : j'ai choisi la liberté*, le fondateur de l'école Saint-Dominique, au Pecq, défend une autre voie : donner plus de liberté aux familles comme aux établissements.

Lors de l'examen du budget en commission des finances, les députés ont supprimé 9 milliards d'euros destinés à l'école privée. La guerre scolaire est rallumée ?



Michel Valadier : Il y a peu de chances que cet amendement soit définitivement adopté par l'Assemblée. Pour autant, cette proposition est une provocation qui n'est pas gratuite : elle montre, une nouvelle fois, l'hostilité de la gauche de la gauche à la liberté scolaire. Ce qui est d'autant plus injuste que les parents qui scolarisent leur enfant dans le privé financent aussi l'école publique par leurs impôts.



© ECOLE-STDOMINIQUE.FR

Le Groupement scolaire Saint-Dominique, au Pecq (Yvelines). ***« Saint-Dominique accueille désormais 850 élèves, de la maternelle à la terminale. »***

Le gouvernement tente d'apaiser les lycéens en leur promettant plus de moyens, le remplacement de Parcoursup, etc. Ces mesures vous semblent-elles à la hauteur de la crise de l'Éducation nationale ?

Non, même si j'admets volontiers qu'il n'est pas facile de sortir d'une telle crise. Toutes les revendications ne sont pas infondées. Certains établissements sont, c'est vrai, dans un état de délabrement avancé ; des emplois du temps comportent des « trous » importants : depuis 2019, la réforme du baccalauréat a considérablement compliqué leur élaboration. Pour avoir fait des emplois du temps pendant dix-sept ans, je sais combien cet exercice exige de l'expérience ! En revanche, supprimer Parcoursup ne résoudrait pas le problème de l'orientation. Cet outil a des défauts qui peuvent être corrigés, mais sa disparition ne supprimerait pas la nécessité d'une sélection. On entretient l'idée que le baccalauréat doit ouvrir toutes les portes de l'enseignement supérieur. J'entends même certains élus réclamer la création de 250 000 places supplémentaires à l'université, c'est insensé ! On ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur les parcours proposés en amont et sur la revalorisation des formations professionnelles.

« LES ÉLÈVES PAIENT LE PRIX D'EXPÉRIENCES HASARDEUSES »

Quelle analyse faites-vous de cette crise ?

On a trompé les enfants comme les parents. Les élèves paient le prix d'expérimentations pédagogiques hasardeuses mises en place il y a plusieurs décennies. Sous la pression d'une caste d'experts et d'universitaires, on a progressivement abandonné la mission première de l'école : instruire, c'est-à-dire apprendre à lire, écrire, calculer et penser. Dans l'apprentissage de la lecture, on a privilégié des méthodes globales ou semi-globales, jugées plus intuitives et plus ludiques, au détriment de la méthode syllabique. La logique du collège unique a contribué à déconsidérer les filières techniques et professionnelles : on a fait du lycée général l'horizon souhaitable pour tous, comme s'il n'existait qu'une seule manière de réussir. Pour permettre à chacun de suivre, on a réduit les exigences. Parallèlement, l'école a multiplié les interventions sur des sujets de société. La transmission des savoirs a perdu sa place centrale. L'enseignement supérieur en subit les conséquences. On encourage des jeunes à poursuivre de longues études sans leur donner une perspective professionnelle à la hauteur de leurs espérances. 28 % des étudiants français sortent de l'université avec un master. Or, leur premier employeur, c'est la grande distribution : après cinq ans d'études, ils occupent des emplois de caristes ou de caissiers… Il faut cesser de considérer les métiers techniques comme des voies de second rang. En Suisse, 15 % seulement d'une classe d'âge a le baccalauréat. Ce n'est pas un pays du tiers-monde !

Quelles réformes vous semblent-elles indispensables ?

Il faut d'abord corriger les erreurs du passé : privilégier la méthode syllabique ; sortir de la logique du collège unique pour proposer aux élèves des parcours professionnels dès le collège ; modifier le *« socle commun de connaissances »* pour redonner la priorité à l'enseignement des savoirs fondamentaux. C'est ce qu'avait fait François Fillon en 2005, quand il était ministre de l'Éducation. Rebaptiser le ministère *« ministère de l'Enseignement primaire et secondaire »* serait un signal clair sur sa mission. Et cela ne coûterait rien ! Enfin, il faut préparer la liberté de choix des familles, en créant le ticket scolaire *(cf. encadré)*. Cela suppose de donner aux chefs d'établissement publics un véritable pouvoir : recruter leurs professeurs, définir un projet pédagogique adapté aux élèves accueillis et développer le dialogue avec les parents. La liberté va avec la responsabilité. Le système est bien trop centralisé. On ne peut pas tout attendre d'instructions venues du ministère. Il faut laisser vivre les initiatives de la société civile.

« IL FAUT DES PROFESSEURS PRÊTS À TRANSMETTRE LA FOI »

Vous avez *« choisi la liberté »* en créant une école hors contrat. C'était un pari un peu fou…

Nous n'avions pas prévu de créer un groupe scolaire ! En 1992, nous avons ouvert une école primaire avec 32 élèves, pour nos enfants. Lorsque la question du collège s'est posée, nous les avons d'abord inscrits dans un établissement sous contrat. Mais nous avons rapidement estimé que la cohérence de ce que nous avions construit était menacée. Nous avons donc ouvert un collège, puis un lycée. Saint-Dominique accueille désormais 850 élèves, de la maternelle à la terminale.

Quels conseils donner aux familles qui envisageraient de créer une école hors contrat ?

Pour fonder une école, il faut un directeur, un local et un groupe de parents motivés. Mais la bonne volonté ne suffit pas. On ne peut pas bricoler quelque chose entre amis en se disant que la Providence y pourvoira. Nous avons la responsabilité des enfants, l'amateurisme n'a pas sa place. Une école libre est soumise au principe de réalité : les familles consentent un effort financier important et attendent qu'elle tienne ses promesses.

Pour une école catholique, il faut recruter des professeurs prêts à transmettre la foi, d'abord par leur exemple de vie, et qui soient aussi de bons professionnels. Les familles attendent une cohérence entre ce qu'elles cherchent à transmettre à la maison et ce que leurs enfants vivent à l'école. Leur attente dépasse les résultats scolaires. Cette cohérence, portée par l'amitié entre parents et professeurs, permet de construire une œuvre durable. Parmi nos anciens élèves, nous comptons des ingénieurs, des polytechniciens, des normaliens, mais aussi des vocations religieuses et sacerdotales. Les fruits d'une école ne se mesurent pas seulement aux diplômes. ◆

Propos recueillis par Fabrice Madouas



À LIRE

École : j'ai choisi la liberté. Revenir au réel !
Michel Valadier, Éd. Boleine, octobre 2026, 232 pages, 15 €.

Qu'est-ce que le ticket scolaire ?

« Son fonctionnement est assez simple. Les services de l'État déterminent chaque année le coût moyen d'un élève en maternelle, primaire, collège et lycée, et flèchent ce montant vers l'école librement choisie par les parents. L'argent est versé directement à l'école après confirmation de l'inscription de l'élève. Lorsque celui-ci change d'école, le ticket scolaire est attribué au nouvel établissement. Ce système permettrait de dépasser l'opposition public/privé et de créer une saine émulation entre les établissements agréés. » (Michel Valadier, *École : j'ai choisi la liberté.*) ◆